

## RÉUNION DU 5 Septembre à PRIVAS

Présents : Mrs CHANEAC, SINTES, VALAYER, DELICHERE, BOSSY, PRINTEMPS, SOUCHE, OZIL D, BEAUSSIER, MALCLES, POIRIER, FONTANEL, GIRAUD, HILAIRE, BERTHON, GUYARD, SOBCZYK, MAURIN, BESSON, STANCO, AYMARD; Mme SERRIERES, Mme OLIVIERI, Mme PEYROUSE

Absents Excusés : Mrs OZIL JM , CHAIZE, DESMARTIN, COURTIAL, MAZOYER, DUPIN, PASTRE.

☞ Ouverture de séance par Alain Chanéac à 18h45 qui souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes à cette réunion

### ➤ Point sur les licences :

Saison 2017/2018, 2642 licences ont été délivrées. A ce jour, pour la saison 2018/2019, 2289 licences ont été éditées.

Les retours ne seront pas pris au CBD, sauf cas exceptionnels (erreur d'édition par CBD, décès, transformation ...).

L'édition est faite par rapport aux listings des AS qui ont été retournés au Comité.

Bien valider sur vos demandes de licences s'il s'agit d'une nouvelle licence ou d'un renouvellement et la catégorie demandée. Seules les demandes avec l'imprimé à cet effet seront traitées.

Jean-Claude SOBCZYK, secteur du Teil, s'étonne que certaines AS ont renvoyé directement au CBD leur listing, sans passer par la voie hiérarchique. Dans d'autres secteurs, cela s'est passé de la même façon, et cela ne pose aucun problème ... Claudine Peyrouse intervient et demande à ce que les présidents de secteur définissent les règles de gestion pour leurs associations.

Les présidents de secteur doivent intervenir auprès de leurs AS pour que les listings passent par le président de secteur qui lui, les enverra au CBD07.

Le président de secteur du Teil et sa secrétaire insistent sur le fait qu'il ne doit y avoir qu'un seul interlocuteur dans les secteurs.

### ➤ Calendriers :

Le calendrier départemental a été édité par nos soins. Sans maquette, cela a demandé un énorme travail de saisie et de mise en page, et quelques erreurs, oublis ou coquilles ont été signalés.

Pour la saison prochaine, un comité de lecture sera mis en place, composé d'un représentant par secteur, et une ébauche du calendrier sera envoyée pour vérification.

### ➤ Prix des Licences :

2 propositions sont soumises au vote :

- 1) Idem les autres années avec augmentation part FFSB et AURA, et part de 0.50 € pour Congrès aux licences Loisir et Promotion
- 2) Augmentation part FFSB et AURA, part de 0.50 € pour Congrès aux licences Loisir et Promotion, et uniformisation de la part CBD pour les licences compétition, et suppression de la part CBD pour les licences Jeunes.

A l'unanimité la proposition N°2 a été retenue.

### ➤ Fédéraux :

Après une première année redéfinissant l'organisation des fédéraux, Jean-François Poirier Trésorier, propose un réajustement et il a été décidé à l'unanimité d'accorder aux organisateurs :

- Fédéral Quadrettes et Triple Féminin : 750 €
- Fédéral Doubles : 500 €
- Fédéral Simple : 300 €
- Fédéral Vétérans : 250 €
- Trophée de France : 250 €

Ce réajustement est bien sûr rétroactif, pour les secteurs ayant organisé ces manifestations en 2018.

Rappel : Les inscriptions aux fédéraux restent au CBD, les boissons après parties à charge de l'organisateur (Veiller à ce que l'indemnité après parties corresponde à minimum une boisson par joueur, composition d'équipe maximale : 3 en doubles, 4 en triples, 5 en quadrettes).

Un arbitre sera à charge du CBD, il a été évoqué de prendre en charge un deuxième arbitre pour les jeunes (journée du dimanche) ... à réfléchir ...

Les écussons « Ardèche » fournis lors des qualifications pour les différents Championnats de France ne sont pas toujours portés par les joueurs : à l'exemple d'autres comités, les enveloppes d'indemnités de participation aux CdeF ne seront plus données aux équipes n'apposant pas l'écusson sur la tenue.

➤ Fédéral Vétérans :

Suite à la remarque de Gilbert Fontanel, concernant la répartition des places pour le fédéral Vétérans, il a été décidé par vote (8 pour, 4 contre, 6 abstentions) que les places au fédéral Vétérans seraient données au prorata de la participation aux éliminatoires secteurs, déduction faite du « bonus », à l'heure actuelle 21 places au prorata, et 3 places bonus.

➤ Concours Qualificatifs :

Plusieurs équipes n'ont pas eu de place dans les concours qualificatifs M3.

Conscients du problème que cela pose, les membres du comité ont décidé de recenser les équipes qui voudraient s'engager, et vont mettre en place un troisième site avec l'aide d'AS pouvant accueillir les compétitions.

Faudra réfléchir pour la saison prochaine au règlement de ces qualifs et Claudine Peyrouse, qui gère les inscriptions au CBD, dit ne plus vouloir agir de la sorte à l'avenir.

➤ Fiches Points et Concours :

Il serait souhaitable que les concours promotion soient homologués auprès du président de secteur (180%, lots en nature non compris). Les fiches points doivent parvenir dans les 48h suivantes au CBD07.

Les concours non arbitrés : l'arbitre local doit officier et non jouer.

Réel problème que les concours annulés et le CBD non averti (si arbitre problème encore plus grand), et pour les concours organisés les fiches points ne sont pas toujours remplies et envoyées au CBD.

Conséquence : des réclamations de joueurs qui voudraient leurs points, et une catégorisation faussée par ce manque de points.

A réfléchir à comment on pourrait faire.

➤ Jeunes :

Il est compliqué de garder un président à la Commission des Jeunes, plusieurs personnes s'y sont succédé sans réussir à trouver leur place ... Que faire ? Question restée sans réponse à ce jour.

Calendrier Jeunes : un calendrier des différentes manifestations Jeunes a vu le jour ... Quelques dates ont déjà été modifiées par exemple les dates de stage, sous réserves d'avoir les boulodromes :

- Dimanche 14 octobre 2018 - 9h00 - U15/U18 à Annonay
- Dimanche 21 octobre 2018 – 9h30 – U13 à Guilhaud Granges
- Dimanche 03 Mars 2019 – 9h00 – FU13/F15/F18 à Annonay

➤ Trésorerie :

Arrêt des comptes au 30 septembre

Les contrôleurs aux comptes et le trésorier se réuniront le mercredi 17 octobre 2018.

➤ Féminines :

Le Fém Point AURA se déroulera le dimanche 9 septembre à Livron 26.

*(Résultat : l'Ardèche se classe 4<sup>ème</sup> au général)*

AS ¾ Féminines :

7 équipes engagées la saison prochaine :

- 2 équipes secteur Annonay
- 1 équipe secteur Aubenas
- 1 équipe secteur Lamastre
- 1 équipe secteur Le Teil
- 1 équipe secteur Privas
- 1 équipe secteur Tournon

Le calendrier sera fait fin septembre pour essayer de commencer les rencontres mi-octobre.

12h Féminines 1<sup>ère</sup> édition : une réussite de l'avis de tous, à reconduire, avec quelques modifications, faudra trouver une date et un lieu (bien que Charmes, qui est un lieu central, soit d'accord pour refaire dans son boulodrome).

Le problème principal chez les féminines est le manque de tir.

➤ CTSD Tony Stanco :

Quelques dates :

- 26-27/09/2018 : Journées Sport Découverte à Vernoux avec le Conseil Départemental
- 6/10/2018 : Journée Découverte Maison des Jeunes à Annonay
- 15/01/2019 : Stage initiation Découverte 26/07

La Boule Santé se développe à Annonay, avec mise en place de cours à l'ASJBA. Cela peut déboucher sur des licences Loisir, à essayer de développer en Ardèche.

Un stage d'éducateurs peut être envisagé si on a des candidats, s'inscrire au CBD.

Intervention de Roland Printemps et Robert Bossy, secteur d'Annonay, qui ont organisé une Opération « Portes Ouvertes » à Talencieux le samedi 31 août pour les jeunes de 5 à 18 ans, et le

dimanche 01 septembre pour les adultes, 2 jeunes semblent intéressés. Les interventions en milieu scolaire à Talencieux ont amené 1 jeune au Sport Boules.

Intervention de Laurent Giraud et Gilbert Fontanel, secteur de Lamastre, qui ont fait une sensibilisation scolaire en juin du CP au CM2 en école privée, résultat : + 3 jeunes à l'école de boules du Cheylard.

Pour la saison prochaine, l'action est reconduite et également en école publique.

➤ Arbitrage :

Nouvelle réglementation applicable au 15/09/2018 : alerter vos joueurs !!!

Formation d'arbitres : la Commission Nationale de Formation a mis en place un processus de formation avec accompagnement des candidats, une formation qui dure minimum 18 mois avant l'examen final.

Didier Malclès, secteur de Joyeuse, intervient pour dire que c'est une aberration, il faut monter au créneau et secouer la fédération, on manque d'arbitres, et ce n'est pas comme ça qu'on va accrocher de nouveaux candidats.

➤ Divers :

Jean-Claude Sobczyk, président de secteur du Teil, revient sur les fédéraux Doubles à Vals les bains et l'attribution d'office sur tête et second de poule.

Alain Delichère intervient pour dire que les offices sont toujours partagés.

Jean-Claude Sobczyk dit que le graphique ne se trouve plus sur le site du CBD 07, vérification sur le site, le graphique des tirages bien présent.

Claudine Peyrouse intervient pour dire que RIEN n'est censuré, et que Michel Pastre, responsable Communication, a carte blanche pour le contrôle et la diffusion des infos sur le site

<http://www.cbd07.fr/>

📄 Levée de séance par Alain Chanéac à 22h10.